

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA REGIE PERSONALISEE D'EXPLOITATION
DE L'AEROPORT DE BRIVE VALLEE DE LA DORDOGNE**

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt mai à 09h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, 19600 NESPOULS - salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Christian PRADAYROL, Doyen jusqu'à la délibération 2026-10, puis, Monsieur Julien BOUNIE, à partir de la délibération 2026-11.

La convocation a été établie et affichée le 11 mai 2026.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Jean-Luc **SOUQUIERES**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Madame Alexandra **DOUSSAUD**, Conseillère Communautaire

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Christian **PRADAYROL**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Départemental

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président (à partir du vote de la délibération 2026-12)

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10.03.2026**
RAPPORTEUR : **Monsieur Julien BOUNIE, Président**

PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 10 MARS 2026

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 15h30 et présente l'ordre du jour.
Monsieur Jean-Jacques DELPECH est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du PV du 26/02/2026

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 26 février est approuvé à l'unanimité.

2026-04 _ Approbation du compte de gestion 2025

Adopté à l'unanimité.

2026-05 _ Approbation du compte administratif 2025

Monsieur Jean-Claude FOUCHE est désigné Président de séance.
Il soumet le compte administratif au vote du conseil d'administration.
Monsieur Julien BOUNIE ne prend pas part au vote. Il quitte la salle.
Adopté à l'unanimité des 6 membres.

2026-06 _ Affectation du résultat 2025

Adopté à l'unanimité.

2026-07 _ Budget Primitif 2026

Le BP a été construit sur l'hypothèse de passagers au départ.
La ligne de Porto sera reprise par Volotea à partir du 09/09/26.

Adopté à l'unanimité.


Questions/Informations diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente du 10 mars 2026 est soumis à votre approbation.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
Votes :	
Pour :	6
Contre :	0
Abstention :	0

Adopté à l'unanimité


Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,

Enregistrée en Sous-Préfecture le28.10.2026.....

Publiée et notifiée le28.10.2026.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.